

Observation demat81

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 08/03/2019 à 10:37:46.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant que résidents de la commune de Morzine-Avoriaz en possédant une résidence secondaire dans la station d'Avoriaz depuis 1986 (après l'avoir fréquentée déjà depuis les années 70) il est de notre devoir de nous exprimer sur les nouveaux projets que nous dévoile notre commune. Nous pensons en effet que ces projets de modification ne sont majoritairement pas motivés par des considérations d'intérêt général.

→ Le village de Morzine est lancé dans une course à l'urbanisation que l'on peut considérer comme galopante tant la métamorphose est rapide, frappante, donc inquiétante par son ampleur. Cette urbanisation actuelle (et à ce stade nous ne parlons même pas du « futur ») est en train de transformer de façon irréversible la commune en lui faisant perdre de son authenticité.

Parallèlement la station d'Avoriaz n'en finit pas de se développer suite au projet d'UTN et la modification du PLU validés par la commune il y a une dizaine d'années avec l'affirmation que ce seraient les derniers permis délivrés.

→ On parle de la nécessité de montée en gamme des prestations offertes par la station d'Avoriaz pour répondre à la demande et faire face à la concurrence. Mais pour diverses raisons on peut clairement se demander si l'on ne confond pas « qualité » et « quantité » : 3000 lits supplémentaires en entrée de station avec le nouvel UTN (Club Med + Amara 2) auxquels s'ajoutent les lits du futur hôtel place Vuarnet amenant le tout à pas loin de 4000 nouveaux lits rien que sur ces 3 projets, on approche là d'un coup du quart des lits actuels construits en plusieurs décennies

La qualité c'est la qualité de vie, et ce n'est pas que celle du logement et des prestations internes offertes, c'est aussi par exemple l'accès à la station, les activités de plein air (les sports de glisse notamment), mais aussi la sécurité.

→ Concernant cet accroissement conséquent, qui ferait suite à ce qui est encore en route, on peut se demander si la réflexion a été parallèlement étendue aux capacités des réseaux (eau potable, assainissement, ...). Les soucis actuels sont de notoriété publique, va-t-on assoiffer Paul au profit de Jacques ? Rien n'est précisé sur ces aspects fondamentaux et l'on est en droit de demander si la projection faite (espérons-le !) par les investisseurs en ce sens est vraiment fiable, et si elle a été validée par des sources indépendantes de tout intérêt financier.

→ Concernant cet accroissement de population en termes de ski maintenant : on entend parler d'élargissement du domaine skiable Avoriaz. Comment imaginer que le potentiel environnant puisse être suffisant pour absorber cet accroissement de population alors que le domaine actuel d'Avoriaz est déjà trop souvent saturé, sans compter l'afflux des skieurs des communes environnantes dès que le manque de neige se fait sentir, avec en prime une réduction du nombre de pistes par la Serma selon les conditions d'enneigement. Il serait illusoire de compter sur l'étendue des Portes du Soleil. Les touristes de passage durant une semaine commencent par explorer ce qui est à proximité et ne vont pas spontanément explorer un

espace inconnu, pour une bonne part d'entre eux. Les promoteurs auraient-ils donc un plan exceptionnel auquel personne ne pense pour répondre au standing global qu'ils feront miroiter à leurs clients (clients en droit d'espérer quelques plaisirs de glisse en toute sécurité) ? Avec une telle ambition d'accroissement il faut donc s'assurer au préalable de l'existence de ressources pérennes offrant une étendue skiable et une sécurité sur les pistes qui ne nuisent pas à la réputation de la station.

Donc montée en gamme oui mais pas en sous-estimant ce critère qui rentre dans l'appréciation d'une station.

— Notre interrogation suivante concerne le futur hôtel de la place Jean Vuarnet. Lors des discussions sur le précédent UTN on entendait dire que l'on ne trouvait pas de promoteur pour un hôtel, faute de rentabilité suffisante sur la période d'ouverture potentielle. Ensuite on entend parler d'un projet à 350 lits, et maintenant on tend carrément vers le millier de lits ! Comment faire un tel hôtel, de très haut standing (puisque c'est ce qui motive la station dans l'intérêt d'offrir de nouveaux lits attractifs), respectant les contraintes environnementales et de sécurité ? Il doit à la fois s'inscrire dans l'esprit architectural de la station (c'est une obligation pour tout propriétaire), ne pas impacter la vue sur la Vallée qui fait le charme de cette place et qui appartient à tous. C'est clairement impossible et les plans qui circulent le confirment et sont un véritable scandale : on ne privatise pas une vue qui fait partie du patrimoine de la station et on ne transforme pas un projet de très haut standing en un projet conçu dans l'esprit que l'hôtel ne survivra pas et sera rapidement à convertir en résidence hôtelière, comme par le passé. Avant de concevoir un tel projet d'hôtellerie pourquoi ne pas attendre de voir comment se maintiendra dans le temps le futur hôtel 4* Mil8 près de l'accueil ?

— Pour ajouter d'autres arguments défavorables au projet de cet hôtel tel qu'il est conçu, on peut parler de la sécurité aux abords pour les clients, des problèmes de logistique sur une place déjà hyper animée et encombrée, à la fois lieu de passage de skieurs/surfeurs/piétons et moyens de transport divers. Comment gérer un trafic qui sera déjà en hyper augmentation si le projet de l'express AME voit le jour ?

— Point suivant : le projet de zone de protection des commerces (Utl) à Avoriaz qui n'inclut pas le chalet du Village des Enfants, ne protégeant ainsi pas l'emplacement du village lui-même alors que ce dernier a contribué à l'histoire et au succès de la station, qu'il en est le cœur, qu'il fait partie de son patrimoine tel qu'il est conçu et tel que placé.

Ceux qui ont fait l'apprentissage du ski au village en étant enfant reproduisent l'expérience avec leurs propres enfants. Le village des enfants a un impact sur la fréquentation de la station et ne pas le protéger est contradictoire avec l'autre facette du PLU qui est de contribuer à augmenter la fréquentation de la station (en jouant sur la concurrence haut de gamme). Sans ce village, dans sa situation actuelle, la station d'Avoriaz n'aurait pas été classée Station Famille.

Il faut donc intégrer cet espace de vie qui sert de refuge aux enfants - et dont l'existence est un critère décisif dans le choix de familles de venir sur la station pour y mettre leurs enfants - dans la zone protégée au même titre que les commerces.

— Dernier point de discussion : le dossier EMA associé à la situation déjà tendue actuellement concernant déplacements et stationnements sur la commune de Morzine - Avoriaz, situation qui ne peut que s'amplifier vu le bétonnage intense actuel et futur sur la commune. Le projet EMA tel que présenté par la commune est un projet dont l'argumentation est défailante tant au niveau de la justification du choix effectué, que de son financement, ou de l'impact environnemental et de la préservation de la vallée de Morzine. Ce projet de téléphérique

partant du centre de Morzine pour rejoindre Avoriaz en 15 minutes est tout bonnement pharaonique et non convaincant sur le plan environnemental. Les scénarios sur les divers flux de véhicules envisagés mériteraient de réelles simulations/études d'impact. On croit comprendre par endroit que ce sont les Morzinois qui seront orientés vers l'express, mais quid des autres ? On leur bloque l'accès ? On veut éliminer les navettes pour diminuer le trafic mais quelle étude sur la fréquentation des divers arrêts de ces navettes ? Si tous ceux qui l'empruntent sur le chemin du centre vers les Prodains doivent se déplacer vers le centre, cela va générer plus de trafic qu'un bus de ramassage, sans parler des clients de Morzine qui sont sans moyen de locomotion.

Quid des places de stationnement tant au nouveau parking du centre que aux Prodains ? Bien insuffisantes.

Aux Prodains comment fournir le stationnement aux 850 lits de l'hôtel mentionné ? S'ils sont orientés vers le centre de Morzine/Express ce sont alors des places de Morzinois qu'ils vont y occuper.

Bref, les objectifs à atteindre ne sont pas clairs et silence radio sur le trafic supplémentaire en week-end généré par les 3000 lits supplémentaires au haut de station d'Avoriaz. On veut diminuer le trafic mais on crée un nombre impressionnant de nouveaux lits sur toute la commune.

→ N'existe-t-il pas un scénario plus simple et dans l'air du temps permettant d'harmoniser le transport des skieurs/piétons sur Morzine-Avoriaz, d'un coût financier plus raisonnable et plus respectueux pour l'environnement ?

On a pu constater une évolution permanente des discours sur l'évolution de l'urbanisme de la station d'Avoriaz, ces paroles n'ont plus de crédibilité pour beaucoup. Nombreux sont ceux très attachés à la commune de Morzine Avoriaz, combien s'inquiètent de son devenir en voyant petit à petit bétonner tous les petits espaces restants comme cela se passe en ce moment ?

Notre bilan est donc très mitigé concernant les projets d'agrandissement de la station d'Avoriaz, ils apparaissent clairement majoritairement conçus dans l'intérêt financier de certains, plutôt que dans l'intérêt général, celui de la vie et de la gestion de la station. Il y a trop d'intérêts liés et entremêlés entre les acteurs de cette station pour en extraire un avis fiable ...

Le bonheur des uns (les promoteurs) peut faire le malheur des autres (les usagers) avec un impact plus négatif que positif...

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos respectueuses salutations.